



Suite séparation, comment géré ma maison. as t'elle le droit de r

Par **Domgr**, le **01/10/2008** à **13:53**

Bonjour,

J'ai vécu 10ans dans ma maison avec mon ex femme. Nous avons réalisé des travaux et maintenant que nous nous séparons elle me demande de l'argent. Aura-t-elle gains de cause si nous engageons une procédure devant la justice ?

Suite à un arrangement à l'amiable, aujourd'hui, elle est dans la maison, moi je loue un appartement. Jusqu'à quand peut-elle rester ?

Cordialement

Dominique

Par **Visiteur**, le **04/10/2008** à **23:51**

Si vous êtes en communauté, vous possédez chacun 50% de la maison.

En cas de dicorce, elle devient une indivision.

Celui qui l'occupe doit un demi-loyer à l'autre.

Que vous réclame-t-elle au juste?

A-t-elle financé elle même sur ses biens propres des travaux d'amélioration?